

APPEL A PROJET 2019

Généralisation de l'éducation artistique et culturelle

Résidence de Territoire

Communauté de communes du Quercy Blanc (Dpt LOT)

« Du texte, du livre, de l'oralité à la mise en jeu »

Dans le département du Lot, la Communauté de communes du Quercy Blanc :

Elle est issue de la fusion, le 1^{er} janvier 2014, des Communautés de communes du Canton de Montcuq et de Castelnau-Montratier.

Elle représente un peu plus de 8 200 habitants, elle est composée de 10 communes dont deux bourgs de taille identique : Montcuq et Castelnau-Montratier-Sainte Alauzie. Il y a dans chaque bourg tous les commerces et services, un marché dominical, une crèche, des écoles maternelles et primaires, un collège, un EHPAD...

Sur le plan scolaire, le territoire comporte 11 établissements :

- Pour le primaire : Bagat-en-Quercy, Montcuq élémentaire, Montcuq maternelle, Pern, Castelnau-Montratier élémentaire, Castelnau-Montratier maternelle, Flaugnac, Lhospitalet et Saint-Paul de Loubressac
- Pour le secondaire : Montcuq et Castelnau-Montratier.

Sur le plan associatif, il existe plus de 250 associations sur la Communauté de Communes du Quercy Blanc.

Enfin, on notera l'existence d'une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) à Montcuq, gérée par les Apprentis d'Auteuil (Maison d'enfants La Providence), qui accueille des enfants et adolescents en grande difficulté sociale et familiale et des mineurs étrangers isolés, et à Castelnau-Montratier, une (MAS) Maison d'accueil spécialisée « Le Chemin d'Éole » est dédiée aux personnes souffrant de maladies psycho-déficitaires, d'autisme ou de troubles envahissants du développement et de maladies rares neuro-dégénératives.

Dès sa création, la Communauté de communes du Quercy Blanc s'est dotée de la compétence optionnelle culturelle, définie par :

- La lecture publique
- L'accompagnement de projets culturels dont l'intérêt est communautaire.

Avec cette compétence, elle souhaite valoriser les deux médiathèques du Quercy blanc en tant que lieux publics d'échanges et de divertissement culturel , en soutenant leur mission de promotion du livre et de la lecture auprès de tous les publics et notamment le public familial.

La Résidence de territoire contribuera à :

- > intégrer la particularité de ces lieux dans leur travail artistique
- > créer de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges, de brassage de publics divers, de partage familial dans les deux médiathèques
- > créer un lien entre le livre, la littérature et le spectacle (adaptation théâtrale, lecture à voix haute)
- > associer le livre et la culture de l'écrit à d'autres formes d'expression artistique
- > faire découvrir des textes et des auteurs (romans, nouvelles , théâtre, chansons, slam ,)

Nous sommes un territoire rural, une communauté de communes nouvellement constituée :

- Doté d'une dynamique artistique et culturelle structurée autour de la compétence de la lecture publique avec deux médiathèques.
- Doté d'une association « Léopard de la rue » qui développe depuis 10 ans des projets culturels sur le territoire :
 - Le festival « La rue des enfants » dédié au spectacle vivant avec une forte orientation pour la jeunesse, sans oublier toutefois la parentalité et la famille.
 - L'association bénéficie d'un centre de résidence artistique nouvellement créé à Belmontet (commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc) qui a pour projet d'accueillir des compagnies artistiques en résidences.

Vous êtes une équipe artistique professionnelle, travaillant en autres dans le domaine du spectacle vivant pour notamment les jeunes et dans l'espace public

- Vous souhaitez développer un projet sur l'année 2019,
- Vous êtes sensibles à l'idée de transmission et de partage de votre démarche artistique, et vous

souhaitez la partager avec différents publics, scolaires, associatifs,

- Vous êtes particulièrement attentifs au contexte humain et artistique des lieux, au patrimoine ainsi qu'à l'identité du territoire où vous êtes accueillis.

Votre projet

- Est ouvert à la recherche de nouvelles formes d'écritures, abordant la question du texte, du livre, de l'oralité à la mise en jeu
- N'est pas un simple projet de diffusion
- L'originalité de votre démarche de transmission devra fédérer et sensibiliser des publics non initiés

L'accueil en résidence a pour objet :

- De permettre au plus grand nombre la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création. C'est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Pour l'équipe artistique en résidence il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre ce qui l'anime en tant qu'artiste ainsi que les processus de création qu'elle met en œuvre. C'est un temps de partage qui a pour vocation de nourrir aussi bien la propre réflexion de l'artiste que celle de la population, mais aussi d'enrichir l'accompagnement professionnel des pratiques artistiques locales,
- **Le public** : La résidence a pour objectif de fédérer des énergies, de croiser les publics et d'aller à la rencontre de personnes qui n'ont pas habituellement accès à la culture. Le jeune public (scolaires ou non) doit être une priorité, les familles, ainsi que les publics sensibles. Les actions créant du lien intergénérationnel seront privilégiées.
- **Le contenu** : L'artiste (ou l'équipe) doit résider sur le territoire pendant deux mois minimum entre juin et décembre 2019 (qui peuvent être fractionnés en périodes), afin que sa présence soit réellement notable auprès des habitants. L'équipe artistique ne doit pas vivre ou être du département. La rencontre artiste(s)/habitants se fera en plusieurs temps.
- Dans un premier temps, relativement bref, l'artiste (ou la compagnie) vient présenter son projet de résidence aux élus, aux opérateurs et responsables de groupes constitués – associations par exemple - qui sont invités à appréhender sa démarche et sa production artistique. Les échanges nourrissent la réflexion et permettent d'aller plus loin dans la co-construction du projet avec l'ADDA et la DSDEN du Lot, mais également les services accueillant des publics dit spécifiques comme les personnes âgées, en situation de handicap ou autres ...

- Dans un second temps, beaucoup plus long, l'artiste (ou la compagnie) revient en résidence et met en place son travail d'éducation artistique et culturelle construit avec les partenaires locaux. Ce travail se fait sous forme d'ateliers en direction des élèves des écoles primaires et des collèges, mais aussi des jeunes accueillis hors temps scolaire, des associations, des habitants. En complément de ces ateliers, l'artiste (ou la compagnie) intervient auprès des acteurs associatifs de la Communauté de Communes, des pensionnaires des EHPAD, des publics accueillis dans les structures à caractère social et plus généralement de l'ensemble des habitants afin de créer de nouvelles opportunités de rencontre et d'échange avec les publics et de renforcer les liens culturels de proximité.
- L'équipe artistique peut poser un acte de création en lien avec les habitants : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise ou annoncé... Il est toujours conçu afin de faire percevoir par le plus grand nombre la singularité et la force de la démarche artistique qui le sous-tend. Des restitutions publiques (spectacles) peuvent être présentées en fin de résidence. Dans un souci de valorisation réciproque, elles se feront en lien avec les acteurs du territoire. Elles seront mises en œuvre en collaboration avec les opérateurs locaux et les différents experts associés, l'ADDA, le Conseil départemental du Lot et les lieux labellisés présents dans le département du Lot.

La résidence comprend :

- Une période allant de 2 à 3 mois (pouvant être fractionnée) pour une équipe de 4 personnes maximum et l'hébergement (gîte, autres...,) selon les disponibilités,
- Une aide financière forfaitaire globale de 17 000 € TTC (qui inclut les salaires, les frais de repas et d'hébergements, les transports, les frais techniques et les frais de communication éventuels). L'équipe doit être autonome pour ses déplacements du lieu d'hébergement au lieu de travail (véhicule indispensable),
- Des modalités de rencontre avec les publics (répétitions publiques, stages, ateliers d'éducation artistique...),

Présentation de l'opérateur « Lézard de la rue » :

Créée en 2007, l'association Lézard de la Rue organise depuis 2009 le festival « La Rue des Enfants » à Montcuq, tous les deuxièmes week-ends de septembre.

Festival à destination du jeune public, sa programmation pluridisciplinaire se veut éclectique et exigeante. Ce sont chaque année près de 3.000 spectateurs qui viennent y découvrir une quinzaine de compagnies françaises et européennes.

En prolongement naturel de l'action du festival, l'association accueille des compagnies en résidence depuis 2012.

Depuis 2013, Lézard de la Rue est opérateur du dispositif "Résidence de territoire" pour la Communauté de communes du Quercy Blanc.

Les compagnies invitées dans le cadre de cette action et principaux thèmes abordés :

- 2013-14 — Cie La Manivelle (théâtre de clown, vidéo) : travail visant à l'augmentation de l'indice de B.C.B (Bonheur Communal Brut), travail sur l'identité commune des deux territoires de la nouvelle Intercommunalité et la création de nouveaux liens.
- 2014-15 — Cie Sputnik (arts de la rue, anthropologie, installations) : travail sur les thèmes du bonheur et de la mémoire
- 2015-16 — Invisible Travels - Anahit Simonian et Guillaume Poussou (musique, photographie, vidéo) : travail sur le thème de la mémoire sonore et de l'image de soi
- 2016 — Cie La Manivelle (clown, vidéo, écriture, portraits sonores) : travail sur le thème du clown et de l'identité, autoportraits du clown qui sommeille en nous.
- 2017 – Cie du Chien Caillou (chanson, théâtre, vidéo) : travail sur le thème de la transmission (entre les gens, entre les générations,...)

« Lézard de la rue » a ouvert en 2019 un centre de résidence artistique dans une ancienne école mise à disposition par la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc. Ce lieu est destiné à accueillir des compagnies pour des résidences de travail. Il pourra être utilisé comme lieu ressource par la compagnie sélectionnée pour la Résidence de territoire.

« Lézard de la rue » propose aussi des ateliers théâtre à destination des publics adolescents et adultes.

Dossier de candidature 2019

Une seule équipe artistique sera sélectionnée.

Pour tout renseignement, contactez l'opérateur, l'association « Léopard de la Rue » :
Frédéric Plique (info@laruedesenfants.org / 07 68 32 96 76)

Renvoyez le dossier à l'adresse postale suivante :

Léopard de la Rue
Mairie
Place des Consuls
46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc

Ou par courriel : info@laruedesenfants.org

Le dossier comprend :

1/ le dossier de candidature

2/ le dossier de présentation de votre structure ou compagnie

3/ les CV de chaque artiste associé

Dossier de candidature 2019

TITRE :

A. Fiche de présentation :

Nom de la compagnie ou de la structure associative :

-

Nom des artistes ou professionnels de la culture associés (il est attendu obligatoirement au moins deux personnes)

- Nom + prénom :
- Nom + prénom :
- Nom + prénom :
- Nom + prénom :

Numéro de licence d'entrepreneur de spectacles et date et lieu d'obtention :

Contact artistique :

Contact administratif (si différent) :

Adresse :

Mail

Site Web :

B. Fiche projet

Cette fiche récapitulative présente succinctement en quelques lignes votre démarche, mais nous vous invitons à nous adresser un dossier complet présentant votre projet général. joint en annexe obligatoirement

Titre du projet :

Disciplines artistiques mises en œuvre :

Propos et motivations artistiques : Résumé de votre projet (attention votre projet ne peut pas avoir été déjà présenté, il doit être spécifique à cette résidence, ce ne peut être un projet de diffusion....).

Thématiques travaillées :

Les auteurs, textes, autres supports artistiques qui nourrissent le projet artistique :

- 1
- 2
- 3

Votre projet aborde-t-il des thèmes d'actualité ?

(Par ex : l'engagement, la discrimination femme / Homme, la citoyenneté.....)

Propositions d'actions culturelles et d'éducation artistique : merci de bien vouloir présenter vos axes en explicitant au mieux vos démarches, détail d'un atelier par exemple...pour une rencontre avec les publics en temps scolaire, hors temps scolaire

Pour les jeunes scolaires :

Pour les jeunes hors temps scolaire :

Pour les encadrants (enseignants ou animateurs)

Pour les familles :

Pour les personnes âgées vivant sur le territoire :

Pour les personnes âgées accueillies en structure de type Hepad ou autre :

Pour le public handicapé :

1/ Les jeunes :

2/ les adultes :

Articulation et opérationnalité de votre projet en lien avec les médiathèques :

Articulation et propositions de travail avec les associations locales (quelles soient culturelles, ou autres...)

Calendrier prévisionnel 2019 :

Périodes de résidences souhaitées et calendrier prévisionnel :

- De :
- De :
- De :
- De :

Budget prévisionnel 2019 :

Charges	Montants	Produits	Montants
Rémunérations		Autofinancement	
		Subventions (préciser)	
Frais de déplacements			
Frais d'hébergement			
		Partenaires	
Frais de repas			
Frais techniques			
		Diffusions envisagées	
Autres frais :		Bourse : aide à la Résidence	17 000 €
Total des charges		Total des produits	

Le dossier peut être complété par toute captation de travail, de recherche ou de créations précédentes que vous jugerez utile, de préférence sous format numérique transmissible par mail ou par lien internet.

Date limite du dépôt du dossier le : vendredi 26 avril 2019

Les dossiers reçus après cette date ne seront pas étudiés

Sélection des dossiers : fin mai 2019

Le comité se réserve le droit de prendre contact.